

**PENSIONS** L'Office national des pensions a versé un total de 19,8 milliards d'euros en 2008, soit 7,5 % de plus qu'en 2007.

4

# labelgique



**P.6 Raid sur l'athénée d'Alleur**  
Une bande de jeunes a saccagé le réfectoire de l'école. Six élèves ont dû être hospitalisés. - BELGA

## Enseignement / Le ministre Dupont peine à dégonfler les inscriptions multiples Jusqu'à 4.000 élèves dans la bulle

**LES FAMILLES** inscrites plusieurs fois sont engagées par courrier à se désister. Beaucoup ne répondent pas.

Près de deux mois après la fin du processus d'inscription au premier degré du secondaire, 2.700 enfants n'ont encore obtenu aucune des places convoitées dans le réseau catholique et environ la moitié, entre 1.300 et 1.400, dans les réseaux officiels (Communauté, communes et provinces, libre non confessionnel). Tous ont tenté leur chance dans une ou plusieurs écoles de Bruxelles ou du Brabant

wallon. En vain, jusqu'ici. Tels sont les chiffres dont *Le Soir* a pris connaissance jeudi, à l'issue d'une réunion convoquée par le ministre Dupont pour faire le point sur le dégonflement de la bulle des inscriptions multiples provoquées par le décret mixité. Précision : certains enfants peuvent être repris dans les deux comptages, si leurs parents les ont inscrits dans des écoles de plusieurs réseaux et qu'ils n'ont

été tirés au sort nulle part. Le hic, c'est qu'à ce jour, les listes d'inscription des réseaux catholique et non confessionnels n'ont toujours pas été confrontées, comme cela aurait dû être le cas depuis le 23 janvier. C'est que tous les réseaux n'ont pas encore achevé la mise à jour de leurs listes. Une nouvelle réunion est prévue dans une semaine au cabinet, mais il faudra plus longtemps pour que les listes soient prêtes, même si le ministre commence à s'impatienter. Et que dire des enfants concernés, de leurs parents... ou des directeurs d'école, engagés depuis la rentrée dans ce chaotique processus. Les plus avancés semblent être les catholiques, dont les écoles secondaires accueillent 60 % de la

population scolaire. Leurs 80 établissements proposaient environ 8.200 places de 1<sup>er</sup> à Bruxelles et en Brabant wallon. A l'issue des désistements spontanés de parents satisfaits, il restait 3.500 inscriptions surnuméraires ; 2.164 courriers ont été envoyés à ceux qui disposaient d'au moins une place en ordre utile pour leur demander : 1 - s'ils la confirment ; 2 - s'ils acceptent de se désister des autres listes où leur enfant figure en ordre utile ou en liste d'attente. Chaque désistement permet à un autre enfant de gagner une place dans la liste. Quinze jours après l'envoi des courriers, un peu moins de la moitié des familles interrogées ont répondu. On voit épargner les missives barloées d'insultes ou bar-

rées d'un « *no future* » désabusé. Rien ne peut obliger quiconque à se désister et vu la contestation provoquée par le décret, les responsables de l'enseignement catholique ne s'attendent pas à obtenir davantage de coopération. **Encore des semaines** Les autres réseaux ont travaillé ensemble et déjà confronté leurs listes entre elles. Mais ils ont été moins rapides, notamment à cause de divers recours en justice. Les premiers courriers viennent à peine d'être envoyés et les réponses ne sont pas attendues avant fin de la semaine prochaine. Un millier de lettres sont parties, sachant qu'ici, il y a eu 9.200 demandes pour 6.700 places (dans une soixantaine d'écoles),

soit un excédent de 2.500. Quant au contenu des réponses... On sait que les parents qui visaient les écoles de Bruxelles-Ville sont les plus remontés. Or elles comptent parmi les plus demandées. Une fois obtenues, les réponses sont envoyées aux directeurs des écoles concernées qui adaptent leurs listes. Le travail est en cours dans le réseau catholique. Quand il sera achevé partout, les listes de tous les réseaux seront comparées et un nouveau courrier sera envoyé aux familles encore inscrites plusieurs fois. Ce n'est que lorsque tous auront répondu que l'on saura combien d'enfants restent sur le carreau. Pas avant des semaines. Et personne ne fait mine de croire que tout le monde répondra. ■ PHILIPPE BERKENBAUM

Enseignement / Un projet visant à faire intervenir les jeunes en matière de prévention du tabagisme

## Concours anti-cigarette : à vos médias !

Treize ans, c'est l'âge moyen où un jeune aurait fumé entièrement sa première cigarette, selon une étude de 2005 du Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs (Crioc). Conscient de cette problématique, le Service Prévention Tabac du Fonds des Affections Respiratoires (Fares) a décidé de lancer le concours *Ma vision du tabac*.

formation sur le tabagisme chez les jeunes. **Pourquoi les 12-14 ans ?** Une étude de 2006 du HBSC (Health Behaviour in School aged in Children) affirme qu'en Communauté française, les garçons de 12 à 14 ans fumeraient en moyenne 35 cigarettes par semaine, ce nombre descendant à 25 cigarettes hebdomadaires pour les filles. Dans une recherche exposée par le Crioc en 2005, plus des trois quarts des jeunes n'ayant jamais fumé, estiment qu'ils fumeront peut-être dans le futur. « *C'est pourquoi nous avons jugé opportun de proposer une réflexion réalisée par les jeunes, pour les jeunes* », explique le directeur gestionnaire du Fares, Michel Pettiaux. **Qui peut participer ?** Le concours est ouvert à tous les élèves de première et deuxième secondaire des écoles de la Communauté française, tous réseaux confondus. Il s'agit d'un travail collectif (une classe ou un groupe d'élèves), avec l'assistance d'un professionnel du milieu scolaire. **Comment participer ?** Les candi-

datés intéressés auront le choix de produire soit un mini-film, soit une série de trois à cinq photographies. Les moyens de production sont laissés à l'appréciation des élèves : autant les caméras que les appareils photos, les GSM et les webcams peuvent être utilisés. Pas de consignes précises concernant les thèmes abordés, seules les images choies sur les méfaits du tabac seront refusées. « *Nous préférons éviter ce type d'images car il a été prouvé que les techniques de prévention par la peur ne fonctionnent pas auprès des jeunes* », estime Françoise Cousin, responsable du concours. **Qu'y a-t-il à gagner ?** Deux vainqueurs se verront remporter un stage en création audiovisuelle et une journée dans un centre sportif. Les projets retenus seront éventuellement adaptés afin de réaliser une campagne de prévention du tabagisme auprès des jeunes. **Qui propose ce concours ?** Ce concours est une initiative du FARES en collaboration avec les Points d'appui aux écoles en matière de prévention des as-



EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, les garçons fumeurs de 12 à 14 ans consommeraient en moyenne 35 cigarettes par semaine, les filles « seulement » 25 cigarettes hebdomadaires. © DR

**MODE D'EMPLOI**  
**Inscriptions.** Elles doivent être remises pour le 15 mars au plus tard. Le projet audiovisuel doit, lui, être rendu le 30 avril.  
**Résultats.** Le jury, qui débitera à partir du 15 mai, rendra son verdict le 29 mai. Les créations seront exposées.  
Infos : [www.mavisiondutabac.be](http://www.mavisiondutabac.be)

suetudes des Centres locaux de promotion de la santé. Le ministre de l'Enseignement obligatoire, Christian Dupont (PS), soutient également cette initiative avec un budget de 25.000 euros. ■ P. Vg. (s.t.)

## La publicité pour l'alcool dope la consommation des jeunes

On peut penser, par l'absurde, que si la pub pour l'alcool ne fonctionnait pas, alcooliers et brasseurs ne dépenseraient pas des millions. Mais en quelle proportion agit-elle sur la consommation ? Spécialement chez les plus jeunes, que les alcooliers se défendent parfois de cibler... tout en développant cyniquement des actions qui les visent. Le professeur Lesley Smith, de l'University Brookes d'Oxford a mené une étude auprès de 13.255 jeunes de 10 à 26 ans. Conclusion ? L'exposition aux pubs et aux placements de produits, y compris ceux qui ne sont pas destinés aux jeunes, augmente leur consommation d'alcool. Cette étude est la première à étudier les effets de la pub, mais aussi des placements de produits dans les films, jeux, événements sportifs ou culturels comme des concerts sponsorisés, ainsi que dans les vidéo-clips musicaux. « *Tous ces modes d'exposition aboutissent à un accroissement de la consommation. Nous voyons une corrélation claire en-*

tre la quantité ingurgitée par les plus jeunes et le nombre d'heures passées devant des films, des jeux ou des vidéo-clips musicaux », explique Lesley Smith, qui publie ses résultats dans « *BMC Public Health* ». Une des études montre que pour chaque heure de télévision supplémentaire par jour, le risque relatif de boire augmente de 9 % durant 18 mois. Une autre montre que pour chaque heure d'exposition supplémentaire à un film populaire, il y a un risque accru de 15 % d'essayer de l'alcool, un effet qui perdure 13 à 26 mois. Cette étude de terrain confirme l'analyse de l'OCDE qui avait déterminé qu'une interdiction totale de la pub pour l'alcool pourrait réduire de 24 % la consommation d'alcool chez les jeunes et même de 42 % chez les adeptes du *binge drinking* (biture express), cette pratique qui consiste à boire jusqu'à perdre connaissance. A méditer à l'heure où la France veut réintroduire la pub pour l'alcool dans certains médias. ■ FRÉDÉRIC SOUMIS

# Notre marque 365 ? Le meilleur, c'est qu'il n'y a pas moins cher.



Si faire des économies compte beaucoup pour vous, avec notre marque 365, vous allez en avoir pour votre argent. En effet, elle vous offre des centaines de produits de base à prix discount. Et, promis, sans le moindre compromis sur la qualité.



Tout compte fait, c'est mieux ici.